

**MRC DU HAUT-RICHELIEU  
RÉUNION DU COMITÉ ADMINISTRATIF  
SÉANCE ORDINAIRE**

**MARDI  
LE 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 2015**

---

Procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du Comité administratif (C.A.) de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu, tenue à Saint-Jean-sur-Richelieu, au lieu ordinaire des séances, laquelle fut convoquée pour le mardi, premier jour du mois de décembre deux mille quinze, à neuf heures (9h00), séance à laquelle étaient présents:

Le préfet suppléant : M. Réal Ryan, maire de Noyan.

Les conseillers régionaux : M. Pierre Chamberland, maire de Saint-Valentin, et conformément à l'article 210.27 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. 0-9) Mme Christiane Marcoux, conseillère municipale de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Absences motivées : M. Michel Fecteau, préfet et maire de Saint-Jean-sur-Richelieu et M. Jacques Landry, maire de Venise-en-Québec.

Également présents : Mme Caroline Roberge, aménagiste, M. Yannick Beauchamp, coordonnateur de cours d'eau et Mme Joane Saulnier, directeur général et secrétaire-trésorier.

Les membres du Comité administratif formant quorum et siégeant sous la présidence du préfet suppléant, M. Réal Ryan.

---

9 h 00 **Ouverture de la séance**

**Adoption de l'ordre du jour**

1714-12-15 Sur proposition du conseiller régional M. Pierre Chamberland, appuyée par le conseiller régional Mme Christiane Marcoux,

**IL EST RÉSOLU:**

**D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que proposé avec les modifications suivantes :

- 1.- Ajout du point 2.5 : Pôle régional d'économie sociale de la Montérégie Est : Demande de nomination d'un délégué.
- 2.- Ajout du point 2.6 : Fonds de développement des territoires (FDT) : Lettre du ministre M. Pierre Moreau confirmant un montant de 770 192 \$ pour l'année 2016.
- 3.- Ajout du point 2.7 : 350<sup>e</sup> de Saint-Jean-sur-Richelieu : Projets locaux.
- 4.- Ajout du point 2.8 : Événement touristique d'après-inondation de 2011.
- 5.- Le point VARIA demeure ouvert.

ADOPTÉE

**Adoption du procès-verbal**

1715-12-15 Sur proposition du conseiller régional Mme Christiane Marcoux, appuyée par le conseiller régional M. Pierre Chamberland,

**IL EST RÉSOLU:**

**QUE** le procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du Comité administratif tenue le 17 novembre 2015 soit adopté dans sa forme et teneur.

ADOPTÉE

**1.0** **URBANISME**

**1.1** **Urbanisme - Divers**

**1.1.1** **Organisme de bassin versant de la baie Missisquoi - Rencontre**

Les membres du comité administratif confirment la rencontre avec les représentants de l'Organisme de bassin versant de la baie Missisquoi pour la présentation du Plan directeur de l'eau 2015 et ce, préalablement à la séance ordinaire du 9 décembre 2015 de 18h30 à 18h50.

**1.1.2** **Orientations gouvernementales sur l'agriculture - Échanges**

Mme Caroline Roberge soumet que le MAPAQ a récemment rencontré les aménagistes de la Montérégie afin d'obtenir leurs commentaires techniques sur les orientations gouvernementales en matière d'agriculture. Après échanges, les membres du comité administratif suggèrent que le conseil de la MRC du Haut-Richelieu émette sa position par résolution, au cours du mois de février 2016. D'ici là, ce sujet sera discuté avec les représentants de la Fédération de l'UPA de la Montérégie dans le cadre de la rencontre annuelle qui se tiendra le 27 janvier prochain. Le document préparé par Mme Roberge sera transmis aux représentants de la Fédération de l'UPA de la Montérégie de même qu'aux membres du conseil de la MRC du Haut-Richelieu.

**2.0** **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

**2.1** **MAPAQ - Campagne de promotion**

Le directeur général soumet une missive du directeur régional du MAPAQ relativement à la campagne de promotion « La Montérégie, le Garde-Manger du Québec ». Aucun montant n'étant identifié relativement à la demande de participation financière de la MRC, des informations seront sollicitées à cet effet auprès des représentants du ministère. Il est souligné que ce dossier fait suite à l'abolition des CRÉ et, tel que préconisé par la Table de concertation des préfets de la Montérégie, toute demande d'aide financière, de réalisation de programmes de différents ministères, ententes ministérielles ou autres devrait initialement être déposée à la Conférence régionale administrative siégeant avec les directeurs généraux de MRC pour une première analyse technique. Subséquemment, ces dossiers seraient présentés à l'ensemble des préfets des MRC via la Table de concertation des préfets de la Montérégie. La demande du MAPAQ est donc référée à telle démarche et les représentants du MAPAQ en seront avisés. À suivre.

**2.2** **Comité culturel du Haut-Richelieu -  
Incorporation, nomination et transfert d'argent**

Le directeur général dépose une missive transmise par Mme Andrée Bouchard pour le Comité culturel transitoire, laquelle était adressée au préfet de la MRC du Haut-Richelieu. En l'occurrence, il est mentionné que le comité culturel procède à son incorporation et sera ultérieurement dénommé « Comité culturel du Haut-Richelieu ». Mme Bouchard sollicite la nomination d'un représentant de la MRC pour siéger au sein du nouvel organisme. Par ailleurs, le transfert d'une somme de 1 900\$ est demandé, cette somme étant issue des déjeuners-conférences et du résiduel de projets scolaires subventionnés.

Les membres du comité administratif recommandent de transmettre une réponse en vue de solliciter une rencontre avec Mme Bouchard de sorte à comprendre plus amplement les motifs ayant suscité l'incorporation de ce comité vu les frais administratifs à intervenir.

Par ailleurs, des précisions seront apportées à l'effet que le comité culturel ne gère pas l'entente tripartite de développement culturel, laquelle intervient entre le ministère de la Culture et des Communications, la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et la MRC du Haut-Richelieu. D'autre part, en ce qui a trait au transfert d'un montant de 1 900\$, considérant qu'il est détenu par le Conseil économique du Haut-Richelieu, Mme Bouchard sera référée à cet organisme. Certaines précisions seront également apportées sur le rôle de Mme Jennifer Crawford pour la mise en œuvre de la future entente culturelle et le fait que Mme Crawford ne pourra agir en tant que gestionnaire du comité incorporé.

### **2.3 Piste cyclable Saint-Jean-sur-Richelieu/Farnham**

#### **2.3.1 Octroi de contrat pour la saison 2016**

Les membres du Comité administratif recommandent le versement d'une aide financière de 37 854 \$ au Comité Pro-Piste pour la saison 2016.

#### **2.3.2 Entérinement du rapport annuel d'exploitation**

Les membres du Comité administratif recommandent l'entérinement du bilan 2015 déposé par le Comité Pro-Piste. La transmission du bilan au ministère des Transports sera faite au plus tard le 31 décembre 2015.

#### **2.3.3 Inventaire et travaux quinquennaux**

Le directeur général soumet que conformément au bail conclu en 2006 avec le ministère des Transports et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, un inventaire des équipements et l'identification des travaux d'aménagement doivent être acheminés au ministère des Transports du Québec aux 5 ans. À cet effet, une lettre sera acheminée mentionnant qu'aucune immobilisation majeure n'interviendra et que l'entretien des équipements sera préconisé.

### **2.4 FDT - Surplus de la CRÉ - Confirmation**

**CONSIDÉRANT QUE** le MAMOT souhaite obtenir une confirmation à l'effet que le surplus de la CRÉ Montérégie de 26 759\$ a été dépensé au cours de l'année financière 2015 le tout conformément au protocole d'entente intervenu le 23 juillet 2015 entre le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et la MRC du Haut-Richelieu;

#### **EN CONSÉQUENCE;**

1716-12-15 Sur proposition du conseiller régional M. Pierre Chamberland,  
Appuyée par le conseiller régional Mme Christiane Marcoux,

#### **IL EST RÉSOLU:**

**QUE** le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

**QUE** le comité administratif de la MRC du Haut-Richelieu confirme au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire que l'utilisation du surplus de la CRÉ Montérégie accordé pour un montant de 26 759\$ a été engagé et dépensé à l'intérieur de l'année financière 2015.

ADOPTÉE

### **2.5 Pôle régional d'économie sociale de la Montérégie Est - Délégué**

Les représentants du Pôle régional d'économie sociale de la Montérégie Est souhaitent la nomination d'un représentant par la MRC pour siéger au sein de cet organisme. Considérant que ce dossier fait suite à l'abolition des CRÉ, les membres du comité administratif recommandent la nomination du préfet M. Michel Fecteau ou en son absence, le préfet suppléant.

## **2.6 FDT - Budget 2016**

Le directeur général soumet qu'en date du 30 novembre 2015, 16h04, la MRC du Haut-Richelieu recevait un courrier électronique transmettant une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, M. Pierre Moreau, informant que, « sous réserve de l'approbation des crédits pertinents par l'Assemblée Nationale, la MRC du Haut-Richelieu aura accès à une aide prévue de 770 192\$ en 2016 du FDT ».

## **2.7 350<sup>e</sup> de Saint-Jean-sur-Richelieu - Projets en milieu périurbain**

Il est mentionné que M. Michel Fecteau, préfet de la MRC du Haut-Richelieu et maire de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, invite les collègues des municipalités périurbaines à initier des projets qui pourraient intervenir en lien avec les activités du 350<sup>e</sup> de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. Ces projets devraient toutefois être financés en totalité par les municipalités.

## **2.8 Événement touristique - Réalisations subséquentes aux inondations de 2011**

Il est mentionné que M. Michel Fecteau, préfet, a soumis une suggestion à l'effet qu'un événement touristique soit tenu au cours de 2016 en vue de démontrer l'ensemble des réalisations du Haut-Richelieu depuis les inondations intervenues il y a 5 ans.

## **3.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **3.1 Priorités régionales de la Sûreté du Québec pour l'année 2016**

Les membres du Comité administratif recommandent d'établir les priorités régionales à suivre par les effectifs de la Sûreté du Québec du poste de Lacolle pour l'année 2016, à savoir:

1. Sécurité routière (zones scolaires et terrains de jeux).
2. Sécurité nautique.
3. Drogue niveau 1.
4. Actualisation des statistiques et modification du plan d'opération des ressources policières (PORP).
5. Mise sur pied d'un plan d'action conjoint avec les partenaires et professionnels du milieu afin de contrer l'intimidation.
6. Motocyclettes non conformes relativement aux silencieux.
7. Respect des zones d'interdiction de véhicules lourds.

### **3.2 Uniformisation des règlements municipaux - Échéancier**

Suite aux interventions des représentants de la Sûreté du Québec au sein des municipalités locales et aux échanges entre les directeurs généraux des municipalités périurbaines, il est préconisé que l'uniformisation des règlements généraux se réalise comme suit : d'ici la mi-mars 2016, les directeurs généraux achemineront leurs commentaires et améliorations à l'agent Gosselin de la Sûreté du Québec; au 30 avril 2016, la version colligée des règlements sera déposée par le représentant de la Sûreté du Québec et une validation sera réalisée par les représentants de la Cour municipale de Saint-Jean-sur-Richelieu. En mai 2016, les directeurs généraux prendront connaissance des ajustements intervenus et finalement en juin et juillet 2016, l'adoption de chaque règlement des conseils municipaux locaux interviendra.

### **3.3 RM-420 concernant le bruit**

Le directeur général informe les membres que la majorité des représentants des municipalités n'a pas d'objection à modifier le règlement municipal RM-420 concernant le bruit, par conséquent, il a été entendu que chaque conseil municipal procède dès à présent à la modification du règlement pour ajuster l'heure du couvre-feu de 22h00 à 23h00.

CAPV2015-12-01

**4.0 GESTION INTÉGRÉE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

**4.1 Adoption du règlement 519**

Les membres du comité administratif recommandent l'adoption du règlement 519 édictant le Plan de gestion des matières résiduelles révisé de la MRC du Haut-Richelieu.

**5.0 FONCTIONNEMENT**

**5.1 Finances**

**5.1.1 Comptes - Factures**

Les membres du Comité administratif recommandent l'entérinement des comptes et factures dont la liste fera partie intégrante des documents acheminés à chacun des membres en préparation de la séance ordinaire du 9 décembre prochain.

**5.1.2 Projet Assisto.ca - Demande de rencontre et d'aide financière**

Les membres du comité administratif ne croient pas opportun d'accéder à la demande de rencontre des représentants d'Assisto.ca puisque ce dossier est déjà connu de l'ensemble des municipalités. Par ailleurs, la demande d'aide est référée via la Table de concertation des préfets de la Montérégie.

**5.1.3 Fédération de l'UPA de la Montérégie - Gala des Agristars 2016**

Les membres du comité administratif réfèrent à chaque municipalité locale la demande de commandite de la Fédération de l'UPA de la Montérégie dans le cadre du Gala des Agristars 2016.

**5.2 Fonctionnement - Divers**

**5.2.1 Séances ordinaires du conseil et du comité administratif 2016**

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement de la liste des séances du comité administratif et du conseil devant se tenir en 2016, le tout conformément au Code municipal.

**5.2.2 Fédération de l'UPA de la Montérégie - Rencontre annuelle**

Les membres du comité administratif fixent au 27 janvier 2016, 13h30, la rencontre annuelle avec les représentants de la Fédération de l'UPA de la Montérégie. En l'occurrence, le dossier de gestion des cours d'eau sera traité et des échanges interviendront relativement aux orientations gouvernementales en matière d'agriculture.

**5.2.3 Marche pour l'Alzheimer 2016 - Défi des maires**

Un appel à tous est transmis pour participer au Défi des maires de la marche pour l'Alzheimer - Édition 2016.

**5.2.4 Transport adapté - Demande d'appui**

Considérant que le dossier relève de chacune des municipalités locales, la demande d'appui de la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville relative à l'assouplissement des règles concernant le transport adapté est référée au niveau local.

**6.0                    COURS D'EAU**

**6.1                    Rivière du Sud-Ouest, branches 17 et 19 - Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville - Entérinement de factures et autorisation à répartir**

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement des factures intervenues relativement aux travaux d'entretien réalisés dans la rivière du Sud-Ouest, branches 17 et 19, à savoir : - BMI experts-conseils inc. (2013-184) 416,78\$; Wilfrid Laroche excavation 4 089,75\$, pour un total de 4 506,54\$. À cet effet, l'autorisation à répartir est également suggérée.

**6.2                    Cours d'eau Chartier, branche 6 - Municipalité de Saint-Alexandre - Entérinement de factures et autorisation à répartir**

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement des factures intervenues relativement aux travaux d'entretien réalisés dans le cours d'eau Chartier, branche 6, à savoir : - BMI experts-conseils inc. (2012-195) 244,32\$; Entreprises Réal Carreau inc. 2 154,49\$, pour un total de 2 398,82\$. À cet effet, l'autorisation à répartir est également suggérée.

**6.3                    Cours d'eau Côté Nord du rang Grande Savane - Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu - Entérinement de factures et autorisation à répartir**

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement des factures intervenues relativement aux travaux d'entretien réalisés dans le cours d'eau Côté Nord du rang Grande Savane, à savoir : - BMI experts-conseils inc. (2014-137) 8 270,72\$; BMI experts-conseils inc. 4 501,85\$; B. Fréreau & fils inc. 38 467,13\$; Frais d'administration 500\$, pour un total de 51 739,70\$. À cet effet, l'autorisation à répartir est également suggérée.

**6.4                    Rivière du Sud, branche 22 - Municipalité de Saint-Alexandre - Entérinement de factures et autorisation à répartir**

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement des factures intervenues relativement aux travaux d'entretien réalisés dans la rivière du Sud, branche 22, à savoir : - BMI experts-conseils inc. (2013-192) 9 930,96\$; BMI experts-conseils inc. 10 524,24\$; B. Fréreau & fils inc. 130 274,90\$; BMI experts-conseils inc. 2 402,98\$; B. Fréreau & fils inc. 9 398,54\$; Frais d'administration 500\$, pour un total de 163 031,62\$. À cet effet, l'autorisation à répartir est également suggérée.

**6.5                    Rivière du Sud, branche 83**

**6.5.1                Demande de CA vs Exigences du MDDELCC**

Dans le cadre des démarches de la MRC visant l'obtention d'un certificat d'autorisation du MDDELCC, M. Yannick Beauchamp soumet que ce dernier exige l'aménagement de la bande riveraine et l'engagement de la MRC du Haut-Richelieu à faire respecter la bande riveraine. Il est précisé que ces demandes ne relèvent pas de la juridiction de la MRC. Il est rappelé que les travaux visent le contournement d'un cours d'eau situé dans une tourbière pour une distance de 260 mètres. Les membres du comité administratif recommandent de réaliser des travaux en période hivernale de sorte à assurer le bon écoulement de l'eau puisque la demande du MDDELCC ne peut être satisfaite.

**6.5.2                Travaux supplémentaires**

M. Yannick Beauchamp mentionne que des travaux supplémentaires seront réalisés à même le mandat déjà octroyé pour la branche 83 de la rivière du Sud afin d'éviter des interventions successives.

CAPV2015-12-01

**6.6                    Station de pompage Melaven/Faddentown - Achat de pompe**

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à procéder à l'acquisition d'une pompe 10hp pour la station de pompage Melaven/Faddentown. Une dépense de 10 000\$ à 15 000\$, taxes et installation en sus, est envisagée.

**6.7                    Station de pompage Lamoureux - Réparation de pompe**

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à autoriser la réparation d'une pompe de la station de pompage Lamoureux par Moteurs électriques et pompes G & T Ltée. L'estimation des travaux sera déposée incessamment.

**7.0                    VARIA**

**8.0                    PÉRIODE DE QUESTIONS**

**9.0                    LEVÉE DE LA SÉANCE**

1717-12-15    Sur proposition du conseiller régional M. Pierre Chamberland,  
Appuyée par le conseiller régional Mme Christiane Marcoux,

**IL EST RÉSOLU:**

**DE LEVER** la présente séance ordinaire du Comité administratif de la MRC du Haut-Richelieu, ce 1<sup>er</sup> décembre 2015.

ADOPTÉE

---

M. Réal Ryan  
Préfet suppléant

---

Me Joane Saulnier,  
Directeur général et secrétaire-trésorier